

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## CAP OU PAS CAP – Constitution de société

Référence : L027112

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 27 septembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution CAP OU PAS CAP Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 41 KERRUN, 29920 NEVEZ Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NÉVEZ du 18.09.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : CAP OU PAS CAP Siège : 41 KERRUN, 29920 NEVEZ Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : L'activité de holding, la propriété et la gestion administrative financière et commerciale de portefeuilles de valeurs mobilières, de titres de sociétés et de tous placements de trésorerie et la prise de participation Le conseil et l'assistance aux entreprises en matière de gestion administrative, financière et comptable, de planification stratégique et organisationnelle, de planification et budgétisation financières, d'objectifs et les politiques de marketing, communication et de ressources humaines ; L'acquisition, la propriété ou la copropriété, la vente, la gestion par location ou autrement, de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : – la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; – la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; – la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; – toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Frédéric FAREZ, demeurant 41 Kerrun, 29920 NÉVEZ La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER. Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)